L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL—NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN 27 DECEMBRE 1849.

Imprimé et publié par BAGNE & WEISSE. No. 86, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS; JEUDI MATIN, 27 DECEMBRE.

MESSAGE DU PRESIDENT.

Le message du Président a été transmis hier [illegible] télégraphe nous en a transmis [illegible] un copieux sommaire. La Chambre des Représentans est donc constituée; mais [illegible] nous l'ignorons encore.

[illegible] par les félicitations d'usage [illegible] un court exorde, s'occupe de nos relations étrangères. Nos rapports avec la Grande-Bretagne sont sur un pied de parfaite [illegible] et les modifications que cette puissance [illegible] lois sur la navigation [illegible] resserrer les liens d'amitié qui [illegible].

[illegible] avoir eu avec le représentant de la [illegible] s'est terminée à l'amiable par la [illegible] Paris.

[illegible] adressés au gouvernement [illegible] New-York [illegible] Etats-Unis par leurs [illegible] puissances étrangères. Les [illegible] reconnu la justice [illegible] ration.

[illegible] l'Empire d'Allemagne a [illegible] le gouvernement central n'a [illegible] établi.

[illegible] du message sont consacrées à [illegible] Le message parle de l'insuffi[illegible] cette mémorable affaire. Grâce à [illegible] spéciale, les prévenus [illegible] à l'action de la justice. [illegible] que le Congrès comble la lacune [illegible] dans le code pénal des Etats-Unis.

Le gouvernement a mis obstacle aux projets de ceux qui organisaient contre Cuba une expédition secrète. Le président maintient que [illegible] lui était commandée [illegible] la justice et la raison.

[illegible] contre le Portugal ont été [illegible] qu'il importe enfin de [illegible] et de prendre une détermination [illegible].

Les sympathies du gouvernement américain [illegible] acquises à la valeureuse Hongrie [illegible] si héroïquement contre le despotisme. Les chefs de l'insurrection ne [illegible] pas et l'avis leur avait même été officiellement transmis que l'indépendance de la Hongrie, une fois établie, serait promptement reconnue par les Etats-Unis.

Un ministre plénipotentiaire a été envoyé à Rome avec plein pouvoir de reconnaître le nouveau gouvernement, s'il le croyait convenable [illegible] observations. Cette [illegible] a cause de [illegible] des hommes et des choses dans la [illegible].

[illegible] avec les autres puissances [illegible].

[illegible] abordé la question du Nicaragua [illegible] en faveur de l'établissement [illegible] Pacifique, lequel servirait [illegible] à monde entier et n'appartiendrait [illegible] une puissance. Le [illegible] deux rivages [illegible].

[illegible] Nouveau-Mexique ne sont [illegible] pouvaient pas l'être. Le président [illegible] de ces territoires [illegible] le pas [illegible] initiative [illegible] les habitans eux-mêmes.

[illegible] les Etats-Unis [illegible] l'année [illegible] et les dépenses [illegible] un déficit de [illegible] 1850, et un déficit additionnel de [illegible] sera terminée le 30 [illegible] recourir à un [illegible] excédent de dépenses [illegible] guerre du Mexique.

[illegible] sans restriction [illegible] Il veut protéger [illegible] dans une sage mesure [illegible] de manière à sauvegarder [illegible] Le général Taylor [illegible] faveur des droits spécifiques [illegible] de substituer aux [illegible] Il professe à cet égard la [illegible] nationale et si [illegible] intéressées.

[illegible] pour les [illegible] nous en donnons est ne [illegible] la malle [illegible].

[illegible]

Baltimore, 21 décembre.

ELECTION DU SPEAKER.

[illegible] des Représentans a [illegible] COBB a été [illegible] le message [illegible] Congrès.

PERTE D'UN BATEAU A VAPEUR.

Le bateau à vapeur [illegible], capitaine Dégne, [illegible] la Nouvelle-Orléans [illegible] à trois heures du matin, [illegible] l'habitation de Mme Pedesclaux. [illegible] steamer America, capitaine Judson, qui [illegible] pour Nashville. Le [illegible] le choc, a coulé immédiatement [illegible] Le F. M. Streck, qui passait alors, s'est [illegible] des débris flottants et a recueilli à son bord [illegible] personnes qui s'y étaient cramponnées. [illegible] de Mme Whitmore, de Thibodeaux [illegible] propriétaire de la buvette se sont [illegible] que plusieurs chauffeurs ont [illegible] trouvé la mort dans le fleuve.

Le chargement du Yola se composait de 100 [illegible] de sucre et de 300 barils de mélasse [illegible] maisons de la Nouvelle-Orléans. Il va sans dire que tout a été perdu.

DELIBERATIONS DU CONGRES.

La séance du 17, au Sénat, n'offre rien à glaner [illegible] chronique.

A la Chambre, le même jour, M. Raub présente [illegible] résolution portant que dans le cas où [illegible] des candidats à la place de speaker [illegible] une majorité absolue à un prochain [illegible] on procéderait à une nouvelle [illegible] qui recevrait alors la [illegible] une voix serait nommé [illegible] cette nouvelle épreuve restant sans [illegible] Chambre continuerait à voter, mais [illegible] la majorité nécessaire pour [illegible] d'une voix.

[illegible] écartée pendant quelque [illegible] sur le bureau.

[illegible] et remercie les membres [illegible] jusqu'à ce moment voté pour lui. Il [illegible] être considéré comme [illegible] et il prie ses amis de porter leurs suffrages sur un autre de leurs collègues.

La Chambre procède à une nouvelle épreuve [illegible] désignation d'un speaker, avec aussi [illegible] que les jours précédens. MM. [illegible] Boyd reçoivent le vote plus [illegible]

[illegible]

Voici le résultat du scrutin quant aux rapporteurs ou présidents. M. King est nommé rapporteur du comité des affaires étrangères. M. Dickinson, rapporteur du comité de finance; Hamlin, rapporteur du comité de commerce; M. S. Bastian, rapporteur du comité des manufactures; M. Sturgeon, rapporteur du comité de l'agriculture; M. Davis, du Mississipi, rapporteur du comité des affaires de la guerre; M. Houston, rapporteur du comité de la milice; M. Yulee rapporteur du comité des affaires navales; M. Felch, rapporteur du comité des terres publiques; M. Downs, rapporteur du comité des réclamations de terre; M. Atchison, rapporteur du comité des affaires indiennes; M. Norris, rapporteur du comité des réclamations; M. Walker, rapporteur du comité des réclamations relatives aux pensions accordées aux soldats de la révolution; M. Butler, rapporteur du comité judiciaire; M. Rusk, rapporteur du comité des chemins de poste; M. Douglass, rapporteur du comité des chemins et canaux; M. King, rapporteur du comité des pensions; M. Mason rapporteur du comité des affaires du district de Columbia; M. Douglass, rapporteur du comité des territoires; M. Hunter, rapporteur du comité des bâtimens publics; M. Dodge, rapporteur du comité des dépenses; M. Turney, rapporteur du comité des patentes; M. Bradbury, rapporteur du comité des réductions; M. Pearce, rapporteur du comité de la Bibliothèque; M. Rusk, rapporteur du comité des bills enrolés; M. Jones, rapporteur du comité des bills mis au net; M. Berrand, rapporteur du comité d'impression.

Le Sénat s'ajourne.

A la Chambre, M. Kaufman renouvelle la résolution qu'il avait présentée la veille, mais elle est déposée sur le bureau après un vif débat.

On vote de nouveau et à plusieurs reprises pour un speaker, mais les épreuves ne donnent aucun résultat, et la Chambre s'ajourne.

Théâtre d'Orléans.—*Norma* sera représentée aujourd'hui au Théâtre d'Orléans pour la première fois cette année. Cette reprise sera une véritable solennité, car chacun voudra voir Mme Devriès dans un des plus beaux rôles de son répertoire.

Vol a Franklin.—Des voleurs se sont introduits il y a quelques jours dans le magasin de MM. Boch et Godchaux, à Franklin, et ont enlevé un coffre fort en fer qui pesait huit cents livres. Entrés par la fenêtre, ils ont fait passer la lourde masse par le même chemin, ce qui fait supposer qu'ils étaient au moins quatre ou cinq. Le coffre a été retrouvé un mille plus loin avec les serrures enfoncées. On croit que les auteurs du vol sont des nègres.

Accident.—M. S. Stafford, établi à l'Ile aux Chats, est tombé de cheval vendredi dernier et a expiré cinq heures après.

Caroline du Sud.—La législature de la Caroline du Sud s'est ajournée le 20 de ce mois après une session de vingt-quatre jours, et trente-cinq lois ont été votées dans cet espace de temps ainsi qu'un nombre considérable de résolutions.

Délégué.—L'hon. Hugh Smith, délégué du Nouveau-Mexique est arrivé, le 16 de ce mois, à St-Louis, se rendant à Washington.

Chronique Locale.

—Daniel Clifton a fait hier un affidavit devant le recorder Genois dans lequel il déclare qu'un diay [illegible] le même jour, à l'encoignure des rues [illegible] St-Louis, sur le corps d'un homme ivre [illegible] Prados et Coyle conduisirent au [illegible] le blessé a été immédiatement conduit à l'hôpital.

—Le recorder Genois a envoyé hier devant la 1re cour de district le nommé J. Roger, accusé d'avoir volé un tableau du magasin de P. Grolot. Abraham Jones a également été envoyé devant la même cour pour avoir tenté de voler la bourse de M. C. S. Taylor.

—Wm. McSherron a déclaré hier devant le recorder Genois qu'il a été assailli mardi après midi par l'officier de police Wm. Lakeman, sans cause ni provocation de sa part et qu'il a été frappé par ce dernier officier d'un coup de bâton ferré. L'accusé a fourni caution pour comparaître.

—Jas. Boya été arrêté hier après midi sur la Levée, sous l'accusation d'avoir volé deux montres dans une maison située à l'encoignure Hercules et Nouveau Bassin. Les objets volés ont été trouvés en la possession de l'accusé.

—Un mandat d'amener a été lancé hier par le recorder Genois contre un Espagnol (nom inconnu) accusé d'avoir frappé M. Harper d'un coup de poignard. Le coupable n'est point encore arrêté.

—Le recorder Baldwin a envoyé hier devant la 1re Cour de District, les nommés J. Havelin et Enterson, accusés d'avoir mis le feu à une maison, située encoignure Bevis et Philippa.

NOUVELLES DE L'HIBERNIA.

En attendant les journaux européens qui nous arriveront probablement aujourd'hui, nous empruntons aux feuilles de Baltimore quelques détails que ne renfermaient pas les dépêches transmises à la Nouvelle-Orléans.

Prusse.—Nous avons déjà dit que le cabinet autrichien avait protesté contre la convocation du Parlement d'Allemagne à Erfurt et avait même menacé la Prusse de s'y opposer par la voie des armes. Le gouvernement prussien a répondu, on le sait encore, qu'il saurait défendre ses droits. Cette double nouvelle, très grave comme on le voit, a été confirmée. Une lettre publiée dans le *Evening Chronicle* de Londres dit que le prince Schwartzenberg a signalé au gouvernement prussien les dangers qui résulteraient de la convocation d'un parlement et l'encouragement qu'y trouveraient infailliblement les révolutionnaires de tous les partis. La Prusse aurait répondu qu'elle avait pesé mûrement les avantages et les inconvénients du parlement et qu'elle se décidait à le convoquer; quant au danger, elle est prête à le combattre.—Il paraît qu'il a été échangé quelques notes très vives entre les deux gouvernemens. On écrit en outre de Berlin que la Chambre haute a refusé de conserver son ancienne constitution. La proposition tendant à créer des pairs a été repoussée ainsi que plusieurs amendemens. Puis la clause suivante a été adoptée: "La constitution de la haute chambre sera fixée par une loi future, laquelle devra recevoir la sanction des deux chambres et deviendra alors partie intégrante de la Constitution du pays."

Une dépêche télégraphique transmise de Berlin à la Gazette de Cologne annonce que le roi a signé la loi touchant l'élection des membres du parlement d'Erfurt.

Turquie.—On assure que la flotte anglaise a reçu l'ordre de sortir des Dardanelles. Il n'a rien transpiré à Constantinople qui soit de nature à faire croire que les relations amicales rétablies entre la Porte et la Russie doivent être de nouveau troublées.

On sait seulement que la Russie a demandé que les réfugiés polonais soient chassés de l'empire ottoman et leurs chefs emprisonnés sans même excepter ceux qui embrassé le mahométisme. Le Sultan ne paraît pas disposé à se soumettre à cette exigence du czar. Le conseil devait d'ailleurs délibérer sur cette affaire. C'est là peut-être ce qui a porté un correspondant du *Daily News* à dire que de nouvelles difficultés ne tarderaient pas à s'élever entre l'empereur de Russie et le Sultan.

Il n'est pas question des mouvemens des réfugiés hongrois et polonais.—L'ambassadeur russe a eu une nouvelle entrevue avec le grand visir.

La tranquillité a été rétablie dans les îles ioniennes.

ARRIVÉE DE L'HERMANN.

Les réfugiés Hongrois.

L'*Hermann*, parti de Brême le 15 novembre et de Southampton le 20, est arrivé à New-York le 15 de ce mois. Les nouvelles qu'il apporte sont antérieures à celles de l'*Europa*. Parmi ses passagers se trouvait l'honorable A. J. Donelson, ex-ministre des Etats-Unis près l'Empire d'Allemagne, lequel n'a jamais existé, M. [illegible]duka Ujhazy, ex-gouverneur civil de la citadelle de Comorn, et Mlle Apollonie Jagelia, qui [illegible] l'armée hongroise en qualité de [illegible] cavalerie.

[illegible] un vieillard vénérable qui porte [illegible] blanche; il est accompagné [illegible] deux filles et a des lettres [illegible] Général Taylor, M. [illegible] publics les [illegible]

femme de taille moyenne, bien faite et possédant une remarquable physionomie. Elle est très aimable et paraît très modeste....tout lieutenant de cavalerie qu'elle a été.

On prépare aux Hongrois une réception militaire à New-York.

Le chargement de l'*Hermann* est estimé à environ $800,000; le fret donnera aux armateurs un bénéfice net de $15,000.

LE CIGARE.

Sous ce titre, un journal de Berlin contient un article qui ne manque pas d'à-propos, et qui sous une forme légère contient de graves vérités sur la négligence et l'indolence de nos mœurs extérieures. "De tout temps, dit ce journal, les hommes graves se sont occupés des mœurs publiques, que de nos jours on appelle faussement la mode. Longtemps, les esprits les plus élevés ont cru nécessaire de traiter des lois somptuaires. Les Romains avaient soumis à des lois précises la façon des robes, et ils possédaient les vêtements de cette nature pour les différens âges de la vie. Moïse a réglementé les barbes de ses concitoyens, et leur fit défense de se raser la tête. Enfin, au Moyen-Age les gouvernements ne manquèrent pas de formuler des ordonnances relatives aux costumes. Les peuples modernes seuls ont renoncé aux lois somptuaires et coutumières; exceptons-en toutefois les Anglais, chez qui les mœurs publiques suppléent à la loi. En Angleterre en effet différentes classes de la société tiennent à un certain décorum, indifférent au premier abord, mais qui au fond a sa valeur et sa raison. C'est de l'Allemagne que sont venus la pipe et le cigare. Déjà la pipe était un demi-fléau; elle avait cependant aussi son bon côté. Le fumeur de pipe était d'ordinaire un homme grave et tranquille. Il ne fumait que dans son cabinet de travail, et aurait laissé passer cinquante émeutes sans s'y joindre s'il n'avait pas encore fini sa pipe. Avec le cigare est venu l'esprit de révolution et de versatilité. L'homme change aujourd'hui d'opinion et de gouvernement comme il change de cigare. Ce fléau a surtout détruit tout sentiment de hiérarchie et d'autorité dans l'esprit de la jeunesse. Quand on voit de jeunes hommes de dix-huit ans fumer leur cigare avec suffisance en se dandinant dans les rues, on peut être sûr que là se trouve plus d'un fils désobéissant, plus d'un élève émeutier, plus d'un de ces jeunes étourdis qui croient pouvoir réformer la société et gouverner leurs aïeux.

Quel respect un père peut-il exiger d'un fils de cet âge qui s'affranchit de tout frein de bienséance. Nous le disons avec assurance, un goût précoce pour le cigare annonce d'autres précocités bien plus compromettantes pour les mœurs. Nous avons souvent rencontré des gamins le cigare à la bouche, et presque toujours nous avons eu devant nos yeux de mauvais sujets en herbe ou même de jeunes vieillards corrompus jusqu'à la moelle des os.

Allez dans une réunion, partout la fumée de cigare étouffe l'esprit de déférence et de politesse. On ne discute plus, on ordonne avec des bouffées de tabac. Dans les rues, le cigare empeste l'air et enfume les femmes. On parle aux dames le chapeau sur la tête, et le panatellas à la bouche.

C'est l'égalité, dit-on. Non, c'est de l'impertinence. Nous devenons tous des paifreniers. La jeunesse *enfumée*, surtout, n'a plus la moindre notion de la politesse. Le cigare, symbole de blague et de doute, lui a enlevé toute naïveté, tout sentiment, toute convenance. On n'aime plus, on fait l'amour. Tel jeune homme préfère une maîtresse vicieuse à l'affection d'une fille honnête, parce qu'il peut entrer chez sa maîtresse avec le cigare brûlant aux lèvres. Il préfère le regalia à tout sentiment honnête. Ce que voyant, les filles honnêtes ont transigé avec le pur Havane. Les malheureuses!.... Aussi sont-elles souvent traitées comme des maîtresses! Les concessions sur les mœurs publiques, sont aussi dangereuses que les concessions en politique.

Qui ne sait pas se faire respecter sera bientôt foulé aux pieds. Les dames, en admettant dans leurs salons des gens qui fument toujours et partout, les ont, de prime-abord, autorisées à leur manquer de respect. Et ceux-ci profitent trop largement de cette tolérance. Il est vrai qu'ils n'y gagnent rien. Nous sommes tous élevés avec le cigare; c'est-à-dire comme des goujats.

ROGNURES.

M. X..... malheureux en ménage, cherchait dans le vin et la bonne chère des consolations à ses ennuis conjugaux, lorsqu'il se vit condamné tout-à-coup par la faculté à se priver de mets fins et délicats, de vins délicieux qui égayaient sa raison sans la lui faire perdre. Il reçut, il y a quelques jours, la visite d'un de ses amis qu'il ne l'avait pas vu depuis longtemps.

—Plaignez-moi, lui dit-il, l'eau et la diète voilà ma vie.

—Parfait, parfait, lui répond son ami, je ne connais que ces deux grands médecins: l'eau et la diète!

—Dites donc deux médecines; elles me font trop enrager pour ne pas être du genre féminin.

Un de nos amis s'étonnait que la *Voix du Peuple* publiât deux feuilles de plus qu'à l'ordinaire, le lundi, jour où les journaux n'ont rien à dire.

—Parbleu, c'est tout naturel, lui répondit son interlocuteur, M. Proudhon, pour montrer toute la distance qui le sépare de Dieu, travaille double le jour où le créateur s'est reposé.

Notre spirituelle Mme F.... racontait hier les détails d'une délicieuse partie de cheval qu'elle a faite au bois de Boulogne.

—J'ai monté un *cantalou* pur-sang, disait-elle.

Une pensée très-profonde échappa l'autre jour au peintre L..... (Tous ses amis firent une énorme croix à la cheminée.)

—La blonde n'est qu'une question de date, disait-il, si j'étais venu au monde une vingtaine d'années avant mon père, j'aurais été le sien.

Une homme à manies était poursuivi d'une étrange idée; il s'était figuré que la nature l'avait destiné à jouer le rôle de..... Sganarelle, *non imaginairement*. Il racontait ses craintes à un de ses amis:

—Enfin, disait il, quel moyen employer pour éviter une si triste aventure?

—Mais, c'est bien simple, il n'y a qu'à ne pas vous marier.

—Eh! mon Dieu! j'ai tant de malheur, que cela m'arriverait peut-être tout de même.

L'esprit ne se contente plus de courir les rues; il vole dans les passages.

A deux pas des bureaux du *Corsaire*, dans la galerie Verdeau, un industriel affamé (il n'avait encore rien pris de la journée) avisa à la devanture d'un marchand de comestibles de plantureux saucissons de Lyon habillés de papier d'argent et surmontés d'une inscription libellée sur laquelle on lisait: 3 fr. la pièce; *prix fixe immuable—Prendre ou laisser.*

Notre socialiste, après avoir examiné les saucissons en connaisseur, choisit le plus appétissant, le fourra sous sa blouse et continua son chemin en fredonnant le refrain lyonnais:

Nos frères
Nos frères
Et les bourgeois nos ennemis.

Par malheur, le gardien du passage, témoin de cette acquisition un peu trop fraternelle, arrêta l'acquéreur au moment où il mettait le pied dans la rue Grange-Batelière.

—Que portes-tu dans ton bourgeron? demanda l'invalide curieux.

—C'est un superbe saucisson.

—Est-il de Paris ou de Lyon?

—Je ne sais, mais il est de mon acquisition.

—Tu l'as volé.

—Allons donc! Pour qui me prenez-vous?

—Je t'ai vu.

—Vous avez mal vu. Je vais vous expliquer la chose. Il y avait sur la boutique: *Saucisson à prendre ou à laisser*; le marchand me laissant le choix, j'ai pris.

—Et moi, comme j'ai le choix également de te pincer ou te lâcher, je te pige. En route!

FEUILLETON.

CAUSERIES.

Tous les soirs, entre six et sept heures, on peut voir, au Café-Anglais un petit vieillard, poli et coquet, qui salue, en passant, la dame du comptoir, et se glisse mystérieusement dans la cuisine.

Après avoir conféré quelques minutes avec le chef, ce singulier dîneur rentre dans les salons du rez-de-chaussée, et va se placer dans la dernière pièce, le dos tourné contre la cheminée.

Aussitôt, sans qu'il fasse un mouvement, sans qu'il ouvre la bouche pour appeler le garçon, on lui apporte, avec une régularité méthodique, six couverts, six couteaux et six verres de différente grandeur.

Le petit vieillard ôte ses gants, plie soigneusement son paletot, retrousse ses manches et se met à laver avec beaucoup de soin les cuillères, les fourchettes, les couteaux et les verres.

Puis, après s'être frotté deux ou trois fois les mains en signe de satisfaction, il coupe adroitement son pain en petites tranches fines et égales, et les superpose l'une à l'autre avec la plus grande symétrie, de façon qu'elles forment un petit carré au-dessus duquel il plante un cure-dent en guise de drapeau.

L'opération terminée, son dîner commence invariablement par un morceau de fromage.

Puis, on lui débouche une bouteille de vin vieux qu'il a soin d'apporter lui-même, ainsi que l'unique plat dont se compose son dîner.

Ce plat varie tous les jours. C'est tantôt quelque poisson rare et d'une extrême fraîcheur, tantôt quelque fine volaille, tantôt des perdreaux ou du pré-salé, tantôt un chou-fleur énorme ou des aubergines microscopiques. Viande ou légumes, le petit vieillard, qui règle son repas sur l'appétit du jour, ne mange jamais qu'un plat, nous l'avons dit, et, après l'avoir acheté lui-même au marché, il indique minutieusement au cuisinier la manière dont il veut que ce plat soit préparé.

Il ne prend jamais ni dessert ni café.

Pendant tout le temps du dîner, deux garçons se tiennent près de lui; l'un pour le servir, l'autre pour répondre à ses questions interminables qu'il entasse avec une grande volubilité, et [illegible] trait constamment au plus ou moins de [illegible] qu'il remarque dans la maison.

[illegible] couvert est occupé sans cesse à [illegible] vieillard qui se plaint toujours de [illegible] mais avec une politesse et une [illegible] l'eau n'est pas claire, [illegible] de sel, les légumes sont [illegible] n'est pas cuit à point; mais [illegible] qui sont jamais assez blan[illegible] brillantes. Le garçon [illegible] avalanche d'observations [illegible] le vieillard tout en

mangeant secoue la tête et fait claquer sa langue d'une façon particulière, ce qui est, chez lui, la plus grande preuve de mécontentement.

Le dîner fini, il paie largement sa carte, remet son paletot et ses gants, et disparaît en fredonnant un motif de Méhul ou de Dalayrac.

J'ai demandé son nom inutilement. Personne ne le connaît; nul ne sait d'où il vient, où il va. Sa mise est très soignée et son extérieur fort ordinaire. Ce n'est point là un personnage de roman, ni un de ces originaux agressifs qui attirent forcément sur eux l'attention du public. Mais, je ne sais pourquoi, je ne puis m'empêcher d'éprouver une secrète sympathie pour ce bon vieillard, qui, en ce temps de folie universelle, n'a que l'innocente manie de la propreté.

Un de mes amis très-gai, très aimable et d'un excellent naturel a une voisine *incommode* qui lui cause toutes sortes de désagrémens.

Voici comment il me déroulait l'autre jour l'illiade de ses malheurs:

—J'ai un fort joli logement, disait-il, que j'ai arrangé à ma fantaisie. Je m'y plais infiniment, et si j'étais forcé de le quitter, je serais l'homme le plus malheureux de toute la terre. Et pourtant je vois, avec douleur, que j'en viendrai tôt ou tard à cette extrémité.

Figurez-vous que sur le même palier, la porte à côté de la mienne, demeure une très-jolie femme, d'origine espagnole, ayant de grands yeux noirs taillés en amande, des cheveux noirs comme le jais, et des sourcils noirs qu'on dirait tracés au pinceau.

Pendant les premiers jours de mon installation, je m'applaudissais de ce charmant voisinage, et il m'arriva plusieurs fois de murmurer, malgré moi, l'*Andalouse* de M. Alfred de Musset.

Insensé que j'étais! Je ne me doutais pas alors de la série d'abominables vexations que me réservait cette femme aux yeux noirs et au sein bruni.

Je m'éveillai désagréablement un matin aux sons d'une guitare pincée d'une manière cruelle par une main inexpérimentée. Je n'y fis pas grande attention d'abord, croyant que l'artiste lui-même voyant le mauvais succès de sa tentative y renoncerait aisément. Combien je connaissais peu les joueurs de guitare! Plus l'instrument rebelle se refusait aux volontés de son tyran, plus le virtuose exaspéré le torturait avec rage. C'étaient de ces cris plaintifs, aigus, déchirants qui auraient ému de pitié le cœur d'un tigre, mais qui ne faisaient qu'irriter par l'obstacle, l'acharnement de l'artiste. J'entendais de temps à autre le craquement d'une corde qui se brisait de douleur. Le bourreau remettait une autre corde et recommençait à pincer de plus belle.

Cela dura toute la matinée, l'après-midi et le soir; cela cessa fort tard dans la nuit, et reprit, avec une fureur nouvelle, à la pointe du jour. Je m'en plaignis sérieusement au portier qui me répondit d'un air calme:

—Votre voisine aime beaucoup la musique. Après tout, ça ne fait de mal à personne.

A la guitare succéda une flûte non moins enragée, à la flûte une clarinette, et à la clarinette un basson.

—Ah! ça, m'écriai-je avec colère, ma voisine a décidément la passion des instruments désagréables.

—Elle en change souvent, me répondit la portière d'un ton sentencieux. Les hommes sont si volages!

—Si elle s'en était tenue aux concerts, passe encore! Mais non; tous les soirs il y avait, en outre, bal et souper. C'était un carillon perpétuel à ma porte, de marchands de bois, de marchands de charbons, de garçons pâtissiers, de mitrons, de laitières, qui, le lendemain, revenaient, par suite de la même erreur, me demander le prix des objets que je n'avais point consommés.

Par une fatalité que j'ai de la peine à m'expliquer, tout le papier timbré, toutes les convocations, les notes et les factures adressées à ma voisine m'étaient ponctuellement remises, tandis que tous mes journaux, mes lettres et mes billets de spectacle s'égaraient chez elle.

Un jour, mon oncle m'envoya du gibier: trois faisans, une douzaine de cailles et un lièvre. Rien de tout cela ne parvint jusqu'à moi. Quelque temps après, questionné par mon oncle sur le présent qu'il m'avait fait, je fus en demander des nouvelles à mon portier qui me répondit avec son flegme inaltérable:

—Je l'ai monté chez l'Espagnole.

Trouvant la plaisanterie trop forte, je vais questionner ma voisine.

—Ah! mon Dieu, me dit-elle en joignant ses mains, qui, par parenthèse sont fort belles. C'était donc à vous ce gibier, mon voisin? Que ne le disiez-vous plus tôt! Victime d'une fatale erreur.... je l'ai mangé!

Enfin, poursuivit le narrateur de cette triste agonie, ne sachant plus quel désagrément me causer, vous ne devineriez jamais ce qu'elle s'est avisée de me faire avant-hier?

—Non, mon ami, je ne devine pas.

—Eh! bien! elle s'est tuée.

—Comment! elle s'est tuée!

—Oh! d'une façon très-originale et très-désobligeante pour moi. Elle s'est d'abord empoisonnée avec des champignons qu'elle est allée choisir elle-même dans la forêt de Saint-Germain. Mais trouvant que la mort ne venait pas assez vite, elle a essayé de s'ouvrir la veine avec un canif. L'opération ne réussissant pas à son gré, cette femme entêtée s'est rendue chez un médecin et l'a prié de la saigner au bras gauche, prétextant je ne sais quel éblouissement.

Rentrée chez elle, elle a ôté sa robe et ouvert sa saignée.

Puis, quand elle a cru que le sang avait coulé suffisamment et qu'il ne lui restait plus que peu d'instants à vivre, elle s'est traînée chez moi, vêtue d'un simple jupon, et m'a dit d'une voix défaillante:

—Mon voisin.... je viens.... vous demander.... un dernier service.

—Ah! mon Dieu! me suis-je écrié, qu'avez vous donc fait ma voisine!

—Rien.... j'ai défait ma saignée, voilà tout ....Je suis fatiguée de vivre.

Le sang ruisselait partout sur mon tapis, mais ceci n'est qu'un détail. J'ai compris, par instinct, qu'il fallait boucher la saignée. Je lui ai donc pris le bras (elle a des bras charmants) et j'ai comprimé fortement la blessure.

—Mon voisin, c'est inutile, a-t-elle dit, sans même essayer de se débattre. J'ai bien pris mes précautions. Je me suis empoisonnée.

—Ah! diable! comment faire?

Comprenez vous dans quelle position m'avait placé cette malheureuse espagnole. Si je lâche son bras, le sang coule; elle meurt d'épuisement. Si je ne vais point chercher de secours, elle meurt de poison.

—En vérité, lui disais je, ma voisine, on n'est point plus déraisonnable et plus sans-gêne; vous me mettez-là dans un joli embarras.

—Rendez-moi un dernier service, répliqua la mourante; allez me chercher mon basson qui m'a lâchement abandonnée, et dites-lui que je me suis tuée, ne voulant pas survivre à sa trahison.

—Comment! pour cet affreux basson! C'est impossible!

—Allez, mon voisin, je vous en supplie.

—Mais je ne puis vous laisser ainsi. Au secours! au secours!

Sur ces entrefaites, on frappa violemment. La clef se trouvait sur la porte.—Entrez! m'écriai je.—C'était un blanchisseur inconnu qui venait me réclamer, comme de coutume, une assez longue note due par ma voisine.

—Vous voyez bien que la pauvre femme se meurt; allez chercher le portier.

En un clin-d'œil mon salon fut rempli de monde, et quel monde! Tous les polissons du quartier, toutes les commères du voisinage, sous prétexte de secourir la malade, envahirent mon domicile, et n'ont laissé que trop de traces de leur passage.

Enfin, le docteur arriva.

—Pourquoi m'a-t-on appelé si tard? s'écria cet homme de bien en se tournant vers moi d'un air de reproche.

—Il ne me manque plus que cela, murmurai-je, d'être pris pour l'auteur ou le complice de la mort de ma voisine.

On fit sortir la foule, on étancha le sang à grand'peine, mais l'Espagnole refusa obstinément de prendre aucun contre-poison, si on ne lui cherchait sur-le-champ son basson perfide.

—Où demeure-t-il, votre basson?

—Rue d'Enfer.

J'y courus précipitamment. Mais à ma grande surprise, les badauds s'ameutaient sur mon passage, et l'on me poursuivait partout de rires et de huées. Je revins chez moi tout essoufflé.

—Votre basson ne demeure plus rue d'Enfer. Il s'en est allé sans laisser sa nouvelle adresse, et sans payer son loyer. Mais je ne sais pourquoi, ajoutai-je avec une certaine exaspération, je ne puis paraître nulle part, sans exciter, sur mon passage, une hilarité indécente.

—Je le crois bien, dit en riant le docteur, regardez donc votre toilette.

Je baissai les yeux machinalement et je demeurai anéanti. Dans ma précipitation à faire un bonne œuvre j'avais mis ma chemise pardessus mon pantalon. Il en passait dix bons centimètres entre mon gilet et mon habit.

La mourante elle-même ne put s'empêcher de sourire, et cette diversion l'a sauvée. Mais j'ai déclaré à mon portier que si ma voisine ne donne pas congé immédiatement je déménage au terme prochain.

Tel est le récit véridique des malheurs de mon ami. Je voudrais bien vous parler de mille autre choses beaucoup plus *palpitantes d'intérêt*, mais je n'en ai pas le temps.

L'autre soir au moment où ce brouillard si épais, ce brouillard tout-à-fait britannique, enveloppait les rues de Paris, un monsieur bien couvert mais assez peu déterminé, voyant s'approcher de lui un gamin qu'il supposait animé de mauvaises intentions:

—N'avancez pas, dit-il, en levant sa canne, ou je passe de la parole à l'action.

—As-tu fini, s'écria le gamin: Oh! c'te tête! fait-il son empereur!

Décédé hier, à 8 heures A. M., à l'âge de 70 ans, après une douloureuse maladie, JOSEPH THEODORE BAUDUC, né aux Cayes St-Louis (St-Domingue). Ses amis et connaissances sont priés, sans autres invitations, d'assister à ses funérailles, qui auront lieu cet après-midi, à trois heures et demie. Son corps est exposé à sa dernière résidence, rue Miro, près la rue de l'Hôpital.

UNE élection de quatre Directeurs pour la Compagnie Independent Tow Boat pour servir pendant l'année prochaine aura lieu au bureau du Directeur, lundi, 31 courant, entre 9 et 3 heures.
23dec—3 JOHN KELTY, sec.

MAISON A LOUER, à l'encoignure Royale et Orléans. S'adresser à la maison Olivier après Courvoisier. A. RIEFFEL.
21dec—5f

A VENDRE pour cause de départ, une très bonne domestique, mulâtresse de 20 ans, parfait sujet, recommandable sous tous les rapports; elle s'entend parfaitement à la direction d'une maison; elle est couturière, parfaite blanchisseuse et repasseuse en fin; elle est aussi cuisinière, et peut faire toute espèce de pâtisserie. S'adresser rue Dumaine no 264. 18 déc—15f

COMMERCIAL.

NOUVELLE ORLEANS.

Mercredi soir, 26 décembre 1849.

Les transactions considérables qui ont eu lieu lundi dernier (14,000 balles) ont mis ce marché au dépourvu; aussi, malgré l'activité de la demande les ventes ne se sont élevées qu'à 7,500 balles à des prix très fermes; middling @ good middling, 10⅛ @ 10¼ cts la liv; cependant dans quelques cas cette dernière qualité a été payée ⅛ cts plus cher. Les lettres de l'Hibernia arrivées aujourd'hui apportent quelques ordres, mais les limites données ne peuvent permettre aux facteurs de les remplir. Les acheteurs anglais sont donc obligés de rester oisifs pendant que le marché avance, et lorsque le chiffre de la récolte ne laissera plus aucun doute, ils se soumettront peut-être à acheter à la hausse.

Il est possible que le prochain steamer annonce une baisse légère, mais cet état de chose ne saurait durer longtemps; déjà les mêmes personnes qui estimaient il y a quelques mois la récolte à 2,400,000 balles ne la portent plus qu'à 2,200,000 balles et avant peu ils baisseront encore leur estimation. N'auraient-ils pas mieux valu pour eux et pour leurs correspondants qu'ils eussent accepté tout d'abord la quantité que nous avions fixée au mois d'octobre dernier? et n'aurait-il pas en pareil cas fait preuve d'une sagacité qui eut été profitable à la fois à leurs intérêts et à ceux de leurs commettants.

Il s'est vendu aujourd'hui 800 boucauts de sucre aux anciens prix, et 1,500 barils de mélasse de 17 à 18¾ cts le gallon.

Le chargement de café de Rio du brick Yowa, s'élevant à 3,500 sacs, a été vendu aujourd'hui à des conditions particulières.

La farine n'a pas varié. Il s'est vendu 6,000 sacs de maïs de 43 à 45 cts le boisseau.

Le marché aux provisions est plat à l'exception de la graisse qui est toujours en bonne demande aux anciens prix.

Le change est le même et la demande est limitée.

Le fret n'a pas varié.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

—EXPÉDIÉS.—

Navire St Charles, Hillard, pr New York.
Damascus, Hale pr Liverpool.
Goelette Wm C Preston, Petit, pr Brazos.
Steamer Jack Hays, Webb, pr Galveston.

—ARRIVÉS.—

Navire Rouennais, Peugnez, du Havre.
Amérique, Bosse, de Bordeaux.
Z. Ward, Brown, de Liverpool.
Arab Lewis, de Liverpool.
Lord Wellington, Wielard, de Liverpool.
Quebec, Brewster, de New-York.
William Ward, Roullar, des Iles Turques.
Brick Leopold O'Donnell Miller, de Savannah.
Abo, Jones, de Rio Janeiro.
Barque Cephalide, Renaud, de Bordeaux.
Bridgetown, Mills, de Cork.
Goelette Mary Eddy, Eddy, de Matanzas.
Dresin, Elvin, de Concun.
Primera Campechiana, Prats, de Bonaires.
Sarah Elizabeth, Webb, de Pensacola.
Jas K Polk, Frederick, de Pascagoula.

—STEAMERS.—

Rio Grande, Gordon, des Opelousas.
Tuscumbia, Cable, de St Louis.
Montgomery, Estes, de Princeton.
E A Ogden, Hautland, des Attakapas.
Anna, Hinkley, de Bayou Glaize.
Knoxville, Crump, de Millikens Bend.
Medora, Powell de Lafourche.
Monterey, Withenburg, de Hurricane Bluffs.
F M Streck Streck, de Lafourche.
Connecticut, Price, de St Louis.
Moudiana, Larose, de la Balise.
Ch'ld Harold, Pierce, de Cincinnati.
Hard Times, Wilson, de Lafourche.
Autocrat, Goslee, de Memphis.
Aon Lancaster, Brown, de Farmersville.
Gov Bent, Brandenburg, de White River.
Jas L Day, Giberson, de Mobile.
St Charles, Gilbert, de Mobile.
G W Kendall, Horton, de Cincinnati.
Warrior, Woods, de Lafourche.
Albatross, Frisbee, de Cincinnati.
A W Vanlear, Labarthe, de St Martinville.
Chalmette, Thomasson, de Lafourche.
Cincinnatus, Gondoe, de Cincinnati.
Envoy, Wilson, de Lafourche.
En'ka, Landry, de Baton Rouge.
John Hancock, Hawk, de Cincinnati.
Mobile, Pollon, de Mobile.
Princess, Fairchild, de Bayou Sara.

Au bas du fleuve et montant:

Navire Thomas.

—MEMORANDA.—

PHILADELPHIE, 15 décembre—Navire Ozen-bridge, Taylor, pour la Nouvelle Orléans.
BALTIMORE, 16 décembre.—Partie, barque Victory, Borum, pour la Nlle Orléans.
BATH, 11 décembre—Parti, navire Old England, pour la Nlle-Orléans.
BOSTON, 15 décembre—, Arrivé, navire Cairo de la Nlle-Orléans.
NEW-YORK, 15 décembre.—Expédié, navire Caledonia, Brander, pour la Nouvelle Orléans; Arrivée, barque Rose-Standish de la Nlle Orléans.

Chargement du navire Rouennais, du Havre.

65 barriques vin à Thomas—1 colis à marchandises T F Minviele—1 do A Noel—31 do Lesseg & [illegible] vestre—3 do Verdet frères—7 do A Ménard—1 do A Cramer—17 do V Mosley & Co—3 do C J Badecke & Co—3 do W Schmidt—1 do A Planche—1 do Hirsch—3 do L Weil—21 do A S Manuel & Co—10 do J et J Tardos—10 do B Talamon—16 do C Leisterer—4 do Penard & Rey—7 do A Barraud—4 do Howard & Lemore—1 do A Gitty—31 do Richard & Feste—1 do A H Meine—1 do P Poutz—2 do Van Nooten—165 do J M Kinsouet—11 do Lanvin—1 do D Holmes—7 do J P Hadley & Co—3 do F & Renly—1 do J David—1 do Kennett & Dix—1 do A Schneider—1 do C Schneider—4 do J N Rives—1 do C Albert—7 do Lorne & Frois—4 do B Durand—1 do A F Minviele—1 do L Jeannett—5 do à ordre.

Chargement de la barque Cephalide, venant de Bordeaux.

4 barriques, 4 demi do vin J Gueze—4 colis marchandises P Tricou—77 do do N Lacoste—54 demi barriques vin V. Maignan—3 barriques, 28 caisses vin P Beigneuret & Co—61 caisses, 5 do marchandises M Janorin—80 barriques vin, 2081 caisses do 90 demi pipes & 20 barils eau de vie P de Fuentes & Co—5 demi pipes, 10 quarts do do E Rochereau & Co—10 quarts do do B Salomon—28 caisses articles Lorenibe & Co—70 caisses do W F Vredenburg & Co—65 barriques, 30 demi do vin—154 caisses do 84 colis marchandises J Caytanas—31 barils eau de vie, 250 caisses vin B Cahuzac—30 barriques & 300 caisses vin G M Lucas—18 demi barriques & 19 caisses vin M Fleury—30 do do A & G Cavelier—1 colis T Pinet & Co—1 baril eau de vie, 19 barriques, 70 demi do & 1333 caisses vin, 14 colis marchandises, 25 do do, 88 paniers Champagne Perbos frères—11 barriques vin P Juge & Co—75 caisses marchandises, 176 barriques, 21 do vie H Laguna—60 barriques & 145 caisses vin, 5 barils eau de vie B Renaud—23 barriques, 16 do do vin, 7 colis marchandises à ordre.

LIGNE DE CUNARD.

D'ANGLETERRE.

America, pour Boston..........le 15 Décembre
Canada, pour New-York..........le 29 Décembre

D'AMERIQUE.

America, de Boston..........le 9 Janvier
Canada, de New-York..........le 23 Janvier

Les consignataires de marchandises par le navire français ROUENNAIS, capitaine Guignot, du Havre, sont priés de faire leur entrée dans les cinq jours, autrement leurs marchandises seront envoyées aux magasins de la Douane après le dit delai.
27 dec—5 J. H. EIMER.

Ni le capitaine, ni le consignataire du navire français ROUENNAIS, capt. Guignot, du Havre, ne seront responsables pour les dettes que l'équipage du dit navire pourrait contracter.
27 dec—5f J. H. EIMER.

Le navire AMERIQUE, capitaine Josse, de Bordeaux, est maintenant en déchargement via à vis le marché aux légumes, Première Municipalité. Les consignataires sont priés de prendre leurs permis en douane sous cinq jours de cette date, ou leurs marchandises seront envoyées aux entrepôts publics à leurs frais et risques.
27 déc DOMINIQUE LANATA, Nos 9 et 10 rue Jefferson

La barque CEPHALIDE, capitaine Renaud, est en déchargement vis à vis la Maison rouge, Première Municipalité. Les consignataires sont priés de retirer leurs permis de la douane sous cinq jours de cette date, ou leurs marchandises seront envoyées aux entrepôts publics à leurs frais et risques.
27 déc DOMINIQUE LANATA, Nos 9 et 10 rue Jefferson

Le navire HARKAWAY, capitaine Pascud, de Liverpool, est actuellement prêt à débarquer son chargement en face du poteau 20 de la seconde municipalité. Les consignataires voudront bien obtenir leurs permis et venir recevoir leurs marchandises dans le courant de cinq jours, sur la Levée, autrement elles seront emmagasinées à leurs frais et risques. H. V. BAXTER.
27 déc 99, rue Commune.

Ni le capitaine ni le consignataire du navire français L'AMERIQUE, venant de Bordeaux, ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage.
25 déc DOMINIQUE LANATA, Nos 9 et 10 rue Jefferson

Bureau du Railroad Jefferson et Lac Pontchartrain.

AVIS—L'élection annuelle des directeurs de cette compagnie aura lieu au bureau du Railroad de Carrollton, lundi, 7 janvier 1850, entre dix heures et midi et demi. CHARLES BAQUIE, 27 déc—au 7 jan Secrétaire

AVIS—Le soussigné donne avis au public qu'il ne sera responsable d'aucune dette ou engagement, contractés par le capitaine Mathew Sterret, ou par l'équipage de la goëlette Rosalie, de la Nouvelle-Orléans, à moins que ce ne soit sur un ordre signé de sa main.
27déc—3 LOUIS MASSE.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

P. A. LANAUZE & CO.,

IMPORTEURS DE QUINCAILLERIE.

ONT transporté leur magasin au No. 30, Vieille-Levée, entre St-Louis et Conti. 27déc—3m

EN débarquement du navire Amérique, capitaine Josse, de Bordeaux:
2 caisses 20 mille capsules à bout, No 14 et 15;
1 do étiquettes dorées assorties;
12 do mastic rouge, vert et jaune;
6 do de 25 paniers anisette superfine;
10 do liqueurs assorties do;
2 balles bouchons fin pointus en sacs de 500;
1 do do do de 18 lignes do;
3 do do ordinaires en sacs de 1000;
20 caisses prunes sèches en pobans de 3 à 8 liv.;
2 do do do boîtes transparentes;
6 barriques vin rouge vieux Clerc Milon, Pauillac Médoc;
4 do do do grand vin Château Léoville;
10 do do do Château Haut-Corbian;
10½ pipes J. B. Clerc vieux cognac 1831, 1re pre.
A vendre par B. TALAMON,
27 déc 188 et 186, rue Royale.

EN débarquement et à vendre—25 paniers champagne en grandes et demi bouteilles, de la marque renommée E. Cliquet, par B. TALAMON,
27 déc 188 et 186, rue Royale.

SARDINES de la marque A. Gillet & Co—50 caisses sardines à l'huile en grandes boites;
20 do do do ½ do;
10 do do do ¼ do;
A vendre en débarquement du navire Rouennais, du Havre, par B. TALAMON,
27 déc 188 et 186, rue Royale.

QUARTIER-GENERAL LEGION DE LA LOUISIANE.

Nlle-Orléans, le 27 décembre 1849.

ORDRES GENERAUX—No. 12

CONFORMEMENT à l'ordre du major-général John L. Lewis, commandant la 1re division, la Légion de la Louisiane prendra les armes et se réunira mardi, 8 janvier 1850, en grande tenue, sur la Place d'Armes, à neuf heures et demie précises, pour une revue et pour prendre part aux solennités de ce glorieux anniversaire.

Le major Gally, commandant le Bataillon d'Artillerie, fera tirer un salut national sur la Place d'Armes au coucher du soleil, le 7 janvier, et un pareil salut le 8 au lever du soleil.

La Compagnie des Louisiana Fusiliers No. 2, se rendra sur la place une demi heure avant l'heure précitée, pour fermer la grille et en garder les portes.

Les chefs de corps sont chargés de l'exécution du présent ordre. D. AUGUSTIN, Brigadier-Général.
S. Lovett Waldo, Aide-de-Camp. 27déc

GARDES D'ORLEANS,

ATTENTION!!!

Les membres sont priés de se réunir dimanche prochain, entre midi et deux heures, au café d'Orléans, pour affaires de la plus haute importance.

Gardes d'Orléans soyez ponctuels.

PLUMEURS GARDES D'ORLEANS

Institution Française et Anglaise.

MADAME VEUVE MONTILLY a l'honneur d'informer ses amis et le public, que de retour à la Nouvelle-Orléans pour s'y fixer elle ouvre de nouveau un externat de jeunes demoiselles.

Le patronage que son établissement a obtenu autrefois, les jeunes dames dont l'éducation s'est faite chez elle, et qui font aujourd'hui l'ornement de nos salons, sont les recommandations que Mme Montilly offre aux parents qui voudront bien lui confier leurs enfans. Ne désirant prendre que peu d'élèves, elle donnera tous ses soins au perfectionnement des études, et s'efforcera de former à la fois leur cœur et leur esprit.

Références—MM. Roselé Farnet, Glisse, Sam. Lock, Chopard, Delpeuch, Everhed, Boyer, Vogel, Maignan, Rocheriau, Dusuau, &c.
27 déc—7f 3 p a.

VERITABLES Régalias de la célèbre marque Pco. Ugues, de la Havane: TABAC PERIQUE à chiquer, qualité supérieure; à vendre chez G. JAQUET,
27 déc—3f 53, rue St Pierre.

RECU par le steamship Ohio, de New-York, à la librairie de VOR. HEBERT, 140, rue de Chartres, les Vingt-Cinquième et Vingt-Sixième livraisons du Vicomte de Bragelonne, ouvrage faisant suite aux Trois Mousquetaires, par Alexandre Dumas. Moisena, procédé nouveau sur la fabrication du sucre. 27 déc

EN débarquement des navires Amérique et Céphalide, de Bordeaux, et à vendre par les soussignés,
30 barriques vin rouge bon ordinaire,
25 barils vin blanc Haut-Sauterne.
27 déc PAUL JUGE FILS & CO., 27, rue St-Louis.

NAVIRE Amérique de Bordeaux—
60 futailles eau de vie 4me preuve.
10 quarts do do Pinet Castillon & Co
60 barriques vin rouge St Julien.
250 caisses do
27 déc THOMAS PINET & Co. 123, rue Royale.

A VENDRE en débarquement du navire Amérique, venant de Bordeaux—
60 barriques vin rouge bon ordinaire.
18 do do blanc Haut Sauterne
50 barils vin blanc do
A vendre par M. DUDOUYT,
27 déc 13, Toulouse

EN débarquement de la barque Cephalide, venant de Bordeaux, le soussigné offre à vendre
175 barriques vin rouge bon ordinaire;
20 barils vin blanc Haut-Sauterne;
30 caisses absynthe de Bordeaux.
25 caisses sardines à l'huile en boîtes, demi boîtes et quartes. DOMINIQUE LANATA,
27 déc Nos 9 et 10 rue Jefferson

EN magasin et à vendre par le soussigné,
50 caisses marasquin, 50 caisses eau verte,
100 barriques vin Bathfort;
200 caisses vermicelle et macaroni.
27 déc DOMINIQUE LANATA, Nos 9 et 10 rue Jefferson

BOTTES, BRODEQUINS, SOULIERS—175 caisses actuellement en déchargement des navires Sultana, Sheffield et Tedesco, à vendre par G. W. DUNBAR,
27 déc 30, rue Douane

MAQUEREAUX—150 barils, demi et quarts de barils et barillets, à vendre par H. A. NORCROSS & Co,
27déc En liquidation, 68, Magasins

SAUMONS—50 barillets No. 1, à vendre par H. A. NORCROSS & Co,
27déc En liquidation, 68, des Magasins

MORUE—130 caisses à vendre par H. A. NORCROSS & Co,
27déc En liquidation, 68, Magasins

HARENGS—25 barils, à vendre par H. A. NORCROSS & Co,
27déc En liquidation, 68, Magasins

THE—500 colis the frais, à vendre par H. A. NORCROSS & Co,
27déc En liquidation, 68, Magasins

CAFE JAVA—150 sacs café Java vieux, du gouvernement, en magasin et à vendre par H. A. NORCROSS & Co,
27déc En liquidation, 68, Magasins

POIVRE ET PIMENT—100 sacs à vendre par H. A. NORCROSS & Co,
27déc En liquidation, 68, Magasins

SALERATUS—75 barriques et barils, qualité supérieure, à vendre par H. A. NORCROSS & Co,
27déc En liquidation, 68, Magasins

EAU DE VIE—25 demi pipes eau de vie, à vendre par H. A. NORCROSS & Co,
27déc En liquidation, 68, Magasins

VIN DE MALAGA—75 quarts barils Malaga doux et sec, à vendre par H. A. NORCROSS & Co,
27déc En liquidation, 68, Magasins

CREME DE TARTRE—25 caisses, à vendre par H. A. NORCROSS & Co,
27déc En liquidation, 68, Magasins

CLOUX—700 barils, à vendre par H. A. NORCROSS & Co,
27déc En liquidation, 68, Magasins

Groceries a vendre.

ENCOIGNURE Craps et Bagatelle. S'adresser sur les lieux. 24 déc—3

Bottes, Souliers, Brodequins.—406 caisses en déchargement des navires Teuecis, Sheffield, Chas. Devens et Robert Hooper, à vendre par R. G. HOBBS,
24 déc 12, rue de la Douane.

EN débarquement du navire J. W. Dyer, venant de Marseille—150 barriques vin Bergasse; 50 demi do do do. 50 quarts de Madère; 50 do do Burgundy Port; 100 caisses absinthe Sauvagnol Brunton & Co. 75 do vin Muscat de Frontignan; 75 do do do Lunel; 52 do eau de-fleur-d'oranger grand modèle; 400 paniers huile d'olive Jas Pinguiol 12 bouteilles 24 onces; 400 do do do 24 ½ do 12 do, 70 caisses savon; 70 do olives; 40 do cornichons; 40 do câpres capotes; 20 do salcisses assorties; 20 do fruits au vinaigre; 5 balles bouchons réguliers; 75 paniers bouteilles vides; 50 caisses parfumeries; et à vendre à des prix très modérés par A. CARRIERE,
24 déc 95, rue de la Vieille Levée.

VINS EN CAISSE—60 caisses Château-Latour 1841; 250 do do Bernave 1844, 100 do Leoville médoc 1844; 100 do Larose do 1844; 250 do St Julien de 1er cru; 500 do St-Julien; venant de débarquer du Lyna, de Bordeaux, et à vendre par A. CARRIERE,
24 déc 95, rue de la Vieille-Levée.

VINS—Reçu dernièrement—
20 quarts Vin Oporto, première qualité;
100 petits barils Vin de St. Vincent;
A vendre par P. CUSACHS,
24 déc encoignure St-Philippe et Condé.

EAU-DE-VIE ESPAGNOLE.
50 petits barils Eau-de-vie Espagnole,
En magasin et à vendre par P. CUSACHS,
24 déc encoignure St-Philippe & Condé.

CIRE ET MIEL—Reçu récemment de la Havane:
10 barils Miel d'abeilles;
600 livres cire blanche;
A vendre par P. CUSACHS,
24déc enc St Philippe & Condé

DIVERS—A vendre par le soussigné une partie de la cargaison du brick Consort, capt. Lawry, venant de Port-Vendres, laquelle cargaison consiste en:
600 barriques vin rouge, qualité convenable pour groceries, restaurants, bars, steamboats.
375 barils Porto doux F Durand.
44 barils Madère, bonne qualité.
53 caisses Muscat de Rivesaltes.
3½ pipes et 3½ eau de vie pour cafés et steamboats.
Tous ces vins sont garantis de bonne qualité et proviennent des vignobles de la maison F. Durand.
24 déc P. LONGIS, 47, rue Vieille Levée.

DROGUERIE.

NOUVELLEMENT reçu par les navires Anna et Presto, de Bordeaux,
200 kilos racine de guimauve.
200 têtes de pavots.
100 kilos absynthe grande.
100 do do petite.
100 do mélisse; 100 do hisop.
Avec un assortiment complet de fleurs, racines de la dernière récolte.
A vendre par P. CUSACHS.
24déc Encoig. Condé et St Philippe.

COGNAC—
3 ½ et 3¼ pipes Otard Dupuy & Co. de p. 1845
3 ½ et 3¼ do do do do 1846
3 ½ et 3¼ do do do do 1844
3 ½ et 2¼ do do do do 1843
15 ½ et ½ do do A. de Mondon 1re do 1846
15 ½ et ½ do J. Erard do do 1850
En débarquement du navire Sparracus et à vendre par J. & J. TARDOS,
17 déc 31, Vieille Levée.

VIN—200 barriques vin St Emilion; 15 do Médoc; 50 do Haut Talence, 100 caisses do de 1846; 200 do do do 1844; 200 do St-Julien; 10 caisses Absinthe Suisse; 15,000 liv. saucissons imitation de Lyon, à vendre par J. & J. TARDOS,
17déc 31, Vieille-Levée

COGNAC—53 ½ et 3½ p. A. de Montez au 1840
10½ et 20½ do do Durand, 1840
10½ do do J. J. Durand fine champagne 1846
10½ do do do 1846
2½ et 10½ J. J. Durand 1847
5 ½ et 2½ Maglory Cognac, 1834
8 ½ et 1½ Jean Louis, 1811
10½ do Jean Louis supérieur Cognac, 1795
10½ et 10½ do J. J. Durand.
10½ et 20½ do John Durand & Co, La Rochelle.
10½ et 20½ A. L. Bierville.
2½ et 10½ J. Chesnay & fils.
2½ et 4½ J. Erard.
Dans les magasins de la Douane et à vendre par J. & J. TARDOS,
17 déc 31, Vieille Levée.

PEINTRE.

A. C. JAUME,

Peintre de portraits et professeur de dessin.

Leçons à son atelier de 6 ½ à 8 heures du matin. Leçons en ville.
Rue Royale, 214. 20oct—1an

RAYETAS & CANTONES—10 balles meilleures qualités des manufactures de M. Jobé Edwards de Rio, en débarquement du navire Adeline de Liverpool, à vendre par E. B. BLOSSMAN,
18 déc 18, rue Conti.

CHAUX—500 boucauts et 700 muid orins à plâtrer, à vendre par HAYMAN & HOLDEN, [illegible] Magazine.

Fabrique de l'Eglise St-Louis.

AVIS est par le présent donné que le vendredi, 28 décembre 1849, à midi, à l'Eglise de l'Evêché, située rue des Ursulines, il sera procédé à l'adjudication des BANCS de la dite Eglise, par P. E. TRICOU, encanteur.

Cette adjudication sera faite pour le terme d'une année, à partir du premier janvier prochain; mais sous la condition expresse que, si les bancs de la Cathédrale sont vendus avant la fin de 1850, la Fabrique sera tenue de rembourser aux locataires des bancs de l'Evêché et ce, en raison du prix qu'ils auront payé, une somme proportionnée au temps qu'ils n'auront pas joui des dits bancs.

Il sera aussi vendu le samedi, 29 du courant, à midi, à la Chapelle Obituaire, par l'encanteur susnommé, les Bancs de la dite Chapelle.

Conditions—comptant

Si dix jours après l'adjudication, le paiement n'est pas effectué, la dite adjudication sera nulle, et le Trésorier disposera immédiatement des dits Bancs.
Nlle-Orléans, le 17 décembre 1849.
17 déc—11 JOSEPH GUILLOT, Trésorier.

Compagnie d'Assurance des Négocians.

Nlle-Orléans, 13 octobre 1849.

L'ELECTION annuelle de sept Directeurs de cette Institution, aura lieu lundi 14 janvier 1850, au bureau de la Compagnie, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M.
Par ordre, A. SCHREIBER,
14déc—2pam j14jan Secrétaire.

Bureau du Rail Road de Carrollton à la Nouvelle-Orléans.

AVIS—Une élection des directeurs de la Compagnie du Rail Road de Carrollton pour servir pendant l'année courante, aura lieu à ce bureau lundi 14 janvier 1850, entre 10 heures A. M. et 2 heures P. M. CHARLES BAQUIE,
14déc—au 14j Secrétaire.

PENSION—Madame E. HOGAN informe ses amis et le public, qu'elle a pris à bail la belle et élégante maison sise rue St Louis, No. 194, entre Bourbon et Dauphine. Les familles et les messieurs qui voudraient prendre pension, soit au mois ou par jour, trouveront dans ce local des chambres bien aérées, une bonne table et des domestiques attentifs, etc. 10 déc—30

LE public est informé de ne point recevoir en paiement ou négocier un billet de la somme de $680 daté du 17 novembre 1849, et souscrit par H. Pedesclaux à son ordre, payable à un an de date. Le dit billet est identifié par un acte passé pardevant Amédée Ducatel, not. pub., portant la date du 17 novembre 1849. Les conditions pour lesquelles le dit billet avait été fait n'ayant point été remplies, le tireur ne le payera point. 25déc—3f

CAFE A VENDRE.

A VENDRE à l'amiable, le café connu sous le nom de "CAFE DES OUVRIERS," et situé encoignure St-Pierre et Bourbon. S'adresser sur les lieux. 25 déc

$50 de récompense.

LA récompense ci-dessus sera payée à quiconque fera recouvrer les marchandises qui ont été volées samedi dans la nuit, du magasin de MM Lazard frères, rue des Français, encoignure Camcalvo. Les objets volés sont comme suit:
3 pièces soieries changeantes.
2 ou 4 pièces soieries brochées couleur.
2 pièces damassées pour meubles.
3 ou 4 pièces alpacca rayé satiné.
2 pièces indiennes rouge et différents autres articles. LAZARD FRERES.
25 déc—4f

FAYETTE FOUNDRY.

DAVID GRIFFEY, Propriétaire, CINCINNATI (OHIO)

LES soussignés pourvus agents de cette fonderie, sont prêts à contracter pour
Machines à vapeur,
Moulins à sucre,
Moulins à scies,
Machines à dessécher,
Et en général pour toutes sortes d'ouvrages de fonderie qui seront garantis tant pour la qualité de l'ouvrage que pour celle des matériaux. M. Wm Tift, ayant une expérience de vingt années dans la construction des machines pour sucreries, espère pouvoir donner la plus entière satisfaction. S'adresser à WM. TIFT, au Verandah, ou à AUGUSTIN & THIBAUT,
25 déc—3m 10, rue Conti.

ETRENNES! ETRENNES!

VICTOR HEBERT, Libraire, 140 rue de Chartres.

VIENT de recevoir par les derniers arrivages du Havre un assortiment considérable d'objets de fantaisie pour Noël et Jour de l'An, qui, en considération de la liquidation seront vendus à des prix excessivement réduits.

Ouvrages nouveaux illustrés richement reliés, pour jeunes gens, pour jeunes filles et jeunes garçons,
Livres pour enfants,
Keepsakes et ouvrages pour salons,
Livres de Prières, diverses reliures, riches et ordinaires,
Albums, buvards, portefeuilles, agendas, carnets, Objets de Sainteté, Bénitiers, Christs, Anges, Chapelets, Reliquaires et Médailles,
Objets en porcelaine, tels que vases, cornets, corbeilles, coupes jardinières, flacons, boîtes, etc.,
Boîtes à ouvrages pour dames, nécessaires pour dames, boîtes à odeurs, boîtes de couleurs, de mathématiques, de jeux, de tapisseries et vides,
Paneteries en bois de rose et autres,
Boîtes vides, pleines et à compartimens,
Cartonnages pour bonbons. 25 déc—15f

VINS, HUILE, BOUCHONS, etc. etc.—En magasin, d'importations récentes et directes, et à vendre par les soussignés—100 barriques vin rouge de Marseille, 20 do d. de Bordeaux bon ordinaire, 20 do vieux St Emilion, 200 barils imitation Madère, 100 do imitation Porto, 10 demi pipes cognac 4me preuve, 600 caisses vin rouge St-Julien et Côte Rotie, 200 do vin muscat de Frontignan, 50 do fruits à l'eau de vie, 150 do vermicelle et macaroni, 50 paniers champagne première qualité, 50 caisses eau de fleurs d'oranger grand modèle, 150 paniers huile d'olive 24 onces, 100 do do 16 do, 100 caisses do 10 do, 100 paniers de 100 bouteilles vides 32 onces, 25 caisses eau verte de J Fignet, 35 balles de 30,000 chaque, bouchons réguliers.
PAUL JUGE Fils & Co,
21 déc—30 27 rue St-Louis

RECU par le navire Spartacus, de Bordeaux—
20 barriques vin rouge, St. Emilion.
20 demi barriques do do
25 c. vin blanc Haut Sauterne, bouché en verre.
10 barils eau de vie pure et fine Champagne, marque Eyquem, à vendre par V. & E. MAIGNAN,
22déc 85 et 87, rue St-Louis.

SARDINES à l'huile—200 boites, 2300 demi et 1700 quarts, à vendre par O. VALETON & CO.,
22déc 25, rue Tchoupitoulas.

CORNICHONS DE MARSEILLE—Olives, câpres, et cornichons assortis; 20 caisses olives farcies.
A vendre par O. VALETON & CO.
22déc 25, rue Tchoupitoulas.

CHAPEAUX—1,000 caisses chapeaux et casquettes d'hommes, comprenant un assortiment complet de sous noir, de Russie, soirie, chapeaux de chasse pour le Mexique et la Californie.

Chapeaux et casquettes d'enfants et de nègres, à vendre par R. G. HOBBS,
18déc 12, rue de la Douane

CHAUX—300 barils chaux fraîche des carrières de marbre du cap Girardeau, en débarquement des bateaux St Louis et Josiah Lawrence, à vendre par P. H. MONSSEAUX,
3oct 218, rue St Louis.

Magasin de Musique et d'instruments de musique en liquidation.

T. E. BENOIT, No 78, rue de Chartres, entre Conti et Bienville, offre son grand assortiment d'instruments et de musique à des prix réduits, qui ne laisseront rien à désirer à l'acheteur pour le bon marché:
Guitares de $7 à $40.
Violons de $1 25 à $12.
Flûtes, Clarinettes; Flageolets, instruments en cuivre pour musique militaire, fournitures et accessoires pour tous les instruments à très bas prix.
La monture de cordes de guitare à 60 c.
do do de violon 25 c.

Musique classique et moderne,

40 pour cent de remise sur les prix marqués.
MM les marchands de la campagne trouveront un grand avantage en s'adressant à lui pour ce dont ils auront besoin dans cet article.
17 déc

MARCHANDISES SUISSES.

6 BALLES Ghingams parfaitement assorties,
10 balles mouchoirs imitation Madras,
4 balles broderies, robes mouchoirs coton et fil, cols, jupes, devants de chemises.

CHAPEAUX DE PAILLE.

4 caisses chapeaux pour dames, unis et à jour, jaunes et couleurs,
2 caisses chapeaux et casquettes de paille, et crin, reçues de Paris.
A vendre par HENRY NOEL,
22 déc 163, rue Royale.

HENRY NOEL,

MAISON D'IMPORTATION, rue Royale, 163 (attenante à la Banque de l'Etat).

VINS:

De Bordeaux en caisses et en barriques;
De Bourgogne, rouge et blanc;
De Champagne.

LIQUEURS:

Eaux de vie et Cognac;
Absinthe Suisse, de la marque Pernod;
Kirsch Suisse, même marque.

MARCHANDISES SUISSES:

6 balles Mouchoirs Madras.

BRODERIES SUISSES:

2 balles parfaitement assorties.
Robes, Mouchoirs, Cols, Bandes, Entre-deux, Jupes, Devant de chemises.

COUVERTURES DE LAINE:

De toutes les dimensions et dessins, depuis les qualités les plus ordinaires jusqu'aux plus fines. 6nov

HORLOGERIE.

RECU par le navire Pacifique, une caisse pendules, de voyage, à réveil, à répétition, à quantième, et ordinaires, toutes d'un genre tout nouveau, et parfaitement garanties.

Tableaux de maîtres.

Reçu par le même navire douze tableaux à l'huile, chasses, paysages, marines et animaux, en magasin et à vendre par HENRY NOEL, rue Royale, 163,
11 déc près la Banque de l'Etat

FROMAGE DE GRUYERE—80 meules Gruyere, qualité supérieure, à vendre par HENRY NOEL,
14 déc 161, rue Royale.

COUVERTURES FRANCAISES—En débarquement du brick Caroline, de Marseille,
5 balles couvertures de 3 points, à vendre par PIERRE POUTZ,
1 oct 93, rue de la Douane.

EN débarquement du navire Jane Henderson, de Rotterdam—
MOSELLE 5 caisses vin Winningen 1846.
do 5 do do Braumeberg.
do 5 do do Scharzberg 1842.
HOCK 5 do do Erbach 1846.
do 5 do do Charlachberg 1842.
do 5 do do Marcobrum 1834.
do 5 do do Johannesberg do.
do 5 do do Sparkling Moselle 1834.
do Sparkling Ehrnbreitz, à vendre par A. DELAMARE,
5 déc 26, rue St-Louis.

ARTICLES DIVERS à vendre par SEOCOMB & VOORHIES, No. 14, rue Tchoupitoulas.
Savons—60 demi barils de choix, en [illegible]; 25 frésaille Goshen; 200 barils de l'Ouest.
Fromages—200 caisses de l'Ouest; 150 caisses des laiteries d'Angleterre.
Whiskey—100 barils de la marque extra d'Oliver.
Alcool—40 barils, preuve de 90.
Chandelles—300 caisses qualité Star, de Vertu, Mobile & Co.
Huile de chandelle—10 barils No. 1, d'hiver.
Beurre—[illegible]
Farine—[illegible]
Jambons—[illegible]

CARBONATE DE SOUDE—[illegible]

Guinness & Co.

12, rue du Camp,

MARCHANDS DE

JolisArticles de Fantaisie,

PLUMES EN OR, etc.

ONT récemment ouvert un assortiment d'ARTICLES DE FANTAISIE, choisis avec soin et convenables pour faire des PRESENTS. Ils comprennent principalement en:
Eventails riches; Porte-Monnaies; Pupitres,
Boites à musique; Lorgnons de théatre; Bourses,
Boites à ouvrage; Porte-Bouquets; Cannes,
Toilettes; Boites à gants, Jeux,
Accordéons; Boites à bijoux; Poupées,
Portefeuilles; Boites à aiguilles; Vases,
Boites à cartes; Papeterie; Ridicules,
Jolis Albums; Boites à odeur; Curiosités,
&c. &c. &c.

Nous avons en outre ouvert un *Grand stock de* PEIGNES, BROSSES ET PARFUMERIE.

Toilette de ville pour Messieurs; effets de voyage, équipements de partie de plaisir

GUINNESS & Co.
Marchands de
Jolis Articles de Fantaisie, Plumes en or, &c.
13 déc—1m 12, RUE DU CAMP.

Fusils et Pistolets.

RECEMMENT reçu par l'Ohio, quelques REVOLVERS de COLT et d'ALLEN.

Aussi—Quelques choix de Fusils et Carabines, Poires à poudre; Sacs à plomb; Gourdes, &c. &c.

GUINNESS & Co.
Marchands de Jolis Articles de Fantaisie, Plumes en or, &c.
13 déc—1m 12, RUE DU CAMP.

LYCÉE DE LA 3ème MUNICIPALITÉ.

LES cours du lycée commenceront VENDREDI 21 courant, à 7 heures P. M. Le célèbre pour aux MITCHELL de Cincinnati qui doit faire 12 lectures sur l'astronomie, commencera au jour indiqué ci-dessus. Il sera suivi par d'autres professeurs de talents qui feront des cours dans les différentes branches des sciences, pendant l'hiver, ainsi que le prescrit l'ordre, ainsi que créé la bibliothèque et le lycée. Les prix d'admission aux cours entiers qui doit se composer d'environ 40 séances sont
Billets pour un cavalier et deux dames, $ 5 00
do do pour une personne, 3 00
Entrée pour une seule séance, 50 c.
On peut se procurer des billets d'entrée en s'adressant à l'honorable J. Baldwin ou à l'un des membres soussignés du comité, ou au bibliothécaire. Les billets d'entrée pour une séance peuvent s'obtenir à la porte.
N. R. JENNINGS, EDWARD McPHERSON, EDWARD RAWLE. } Comité de la bibliothèque et du Lycée. 20déc

Leçons d'Anglais et de Français.

COURS COMPLET DANS CES DEUX LANGUES,

PAR Wm J. JOHNSON & A. DUCHIRON,

Bourse des Négocians,

Dans le bureau occupé par la Chambre de Commerce.
Heures: de 5 à 10 P. M. 22 oct—90s

GAMBLE & BOYLE, No. 2, rue Bienville, reçoivent dans ce moment par les navires Adeline Cato et Virginia, de Liverpool, les marchandises suivantes, convenables pour le marché mexicain:
Indiennes 9d; mousselines et organdies imprimées 9d, de noir et blanc; coton à coudre en bobines et pelottes; bretagne et estoupilla, platilles 7/8 et 4/4, crêns imperial, 4/4; boyetas de cien hilos, flanelles imprimées, prunelles et draps, mouchoirs rouges imprimés, coutil coton satin en couleur, 3/4 et 4/4 mouchoirs anglais Corahs, &c.

Ainsi que les articles suivants, sur lesquels ils appellent l'attention des acheteurs:
Toiles d'Irlande, 4/4 assorties,
Toiles à draps, 5/4, 10/4 et 12/4.
Toiles de Paris et Jaconats imprimés.
Gingas fil et batistes.
Colettes et toiles grises de différentes qualités.
Ouvrées et damassées de 8/4 et 10/4.
Serviettes et nappes damassées.
Ouvrés œil de perdrix et huckaback.
Coutils fantaisie, blancs et gris.
Toiles grises pour habillement.
Mouchoirs batiste fil pour hommes et femmes.
Bas à coudre et dentelles assorties.
Châles laine à carreaux et cachemire.
Bobinet 12/4 et brin fil.
Mousselines suisses, unies et à carreaux.
Tarlatane et percales blanches 6/4.
Indiennes rouges à petits dessins.
Ginghams et percales pour doublures.
Brown Hollande et fil batiste.
Fil Alexandre en bobines, &c. 20 déc

LES soussignés ayant pris des arrangements pour la liquidation définitive de leurs affaires de détails, arrêtée au 31 décembre courant, prient les personnes qui leur doivent de venir régler leurs comptes d'ici à cette époque.
Nouvelle Orléans 20 décembre 1849.
L. E. SILVESTRE & Co.
21déc—10f 36, rue de Chartres

Arrivage de Marchandises nouvelles.

E. VALMONT & Co, No. 50, rue du Canal, ont reçu par les derniers arrivages un magnifique assortiment de MARCHANDISES fines, françaises et anglaises.

Vu la saison avancée, ils les offriront à des prix très réduits pour en obtenir une prompte réalisation. 13déc

Couvertures françaises extra fines.

E. VALMONT & Co. ayant en magasin une trop grande quantité de couvertures françaises, assorties de grandeurs et de qualités, en offriront à des prix réduits.
13déc No. 50, rue du Canal.

A VENDRE.

UN jeune nègre âgé d'environ 25 ans, bon cuisinier, cocher et domestique de maison et de table, pleinement garanti.

—AUSSI—

Une mulâtresse âgée d'environ 25 ans, très bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, bonne couturière et domestique de maison.
Pour plus amples informations, s'adresser à BLOIS & FORTIER,
12dec 91, rue des Magasins.

NOUVEAUTÉS DE PARIS.

Vente au-dessous du prix coutant.

Mme VINCENT

A L'HONNEUR de prévenir les Dames de la Nlle Orléans qu'elle vient de recevoir par les derniers arrivages de France un assortiment complet de nouveautés, telles que Chapeaux de dames, Rubans, Fleurs, Cachemire d'Ecosse, Voilettes, Bonnets, Eventails, Dentelles Broderies de tous genres, Manteaux, Visites, Paletots, &c. &c., &c.

Désirant quitter les affaires et liquider promptement le contenu de son magasin, Mme VINCENT vendra toutes ses marchandises au-dessous du prix coutant.
Rue Royale, encoignure Conti 4déc—1m

X. LAMBERT, marchand, No 62, rue des Magasins, a constamment en main un assortiment de VINS, LIQUEURS CORDIAUX ET FRUITS A L'EAU-DE-VIE, qu'il offre à vendre à des prix modérés. 4 déc

No. 160, rue de Chartres,

JULES BOISSE & PINAUD, Chemisiers,

Successeurs de L. Chabbal,

ONT l'honneur de prévenir leur clientelle et le public en général, qu'ils viennent de recevoir par les derniers arrivages de France, un joli assortiment de marchandises, telles que cravates de soie, cache-cravates, cannes, parapluies, chemises toile, de coton, chemises en cachemire, mérinos et flanelle, chaussettes, caleçons en mérinos, peignes d'écaille, buffle, brosserie, etc. etc. Un grand assortiment de parfumerie de Monpelas, dépôt de parfumerie de Lubin Guerlain. Véritables gants de Jouvin.

Fabrique de postiches, perruques, toupets, cache-folie, nattes, bandeaux, frisettes. Leçons de coiffures.
Salon pour la coupe des cheveux, au premier.
24 nov—6m

GIQUEL & JAMISON, No. 6, rue de Chartres, reçoivent en ce moment par le steamer Ohio, et offrent en vente à très bas prix les articles suivants:
Cachemires d'Ecosse et Mousseline-de-laine à 25 cents la yarde;
Cols valenciennes avec et sans manchettes;
Bobinet à moustiquaires 12/4;
Brin fil pour du superfin;
Mousseline suisse unie et brodée;
Mousseline à rideaux brodée, Brochée et à carreaux;
Chemises en mérinos pour hommes, dames et enfans;
Barèges à dessins à 30 cents la yarde;
Soieries noires et en couleurs changeantes;
Bas de soie et fil d'Ecosse pour enfans;
Toiles d'Irlande et de Paris;
Flanelle Rogers qui ne rétrécit pas;
Châles crêpe de Chine blancs;
Bas coton pour dames et enfans;
Chaussettes coton et mérinos do do;
Damassé pour tables de 3/4 à 10/4;
Alpaca et Mousseline-de-laine noirs;
Mousselines de laine demi deuil;
Gants de peau, marque Alexandre et Bajou;
Toile cirée pour table 3/4 à 6/4;
Coton à draps et à chemises;
Mérinos et Cachemires noirs;
Alpines, Etamines et Barèges noirs;
[illegible]
Satin blanc, rose, cerise et [illegible];
Toile à draps, Cuvre, et Toile à [illegible];
Savons amandes amères et Eau de Cologne;
Damassés de toutes couleurs pour rideaux à 35 c la yarde;
Tapis en drap pour tables;
Poupées, Epingles, Aiguilles et Galons;
Cravates Satinées pour dames;
Voiles brodés blancs pour mariées;
Mouchoirs batiste brodés, festonnés et unis;
Percale et Jaconat blanc;
Bandes et Entre-deux en mousseline brodés;
Cotonnades, Coton croisé, Bombasin, Denims;
Laces, lacets et crochets, Passementerie, Corsets;
Parapluies, Ombrelles, Foulards, Madras, Boutons, Soie de Suisse, etc.
GIQUEL & JAMISON, No. 6, rue de Chartres.
24 déc Nouvelle Orléans, 24 décembre 1849.

A LOUER—Un magasin neuf en briques, à trois étages avec façade en granit et verandah, situé rue Front Levée, attenant l'encoignure Crossman—1re municipalité.

Un grand magasin neuf en briques, à quatre étages, situé rue Poydras, entre St-Charles et Carondelet—2me municipalité.

Une maison à résidence à deux étages située rue St-Pierre, entre Commune et Gravier—2me municipalité.

Une petite maison située rue St-Mary, entre Julia et Girod—2me municipalité.

Une dite située rue Poydras, entre Cirque et St-John—2me municipalité.

On en donnera possession immédiatement.
J. U. LAVILLEBEUVRE,
23 déc 157, rue Carondelet.

EN débarquement des navires Presto et Lyna, de Bordeaux, à vendre par les soussignés:
38 demi barriques vin blanc Haut-Sauterne.
54 barriques vin rouge bonne qualité.
BOYER FRERES
12 déc Encoig. Marais et Mandeville. [illegible]

VINS FINS ET LIQUEURS FINES.

VERMOUTH en barils et en caisses,
[illegible] " do do,
[illegible] " do do,
Vin de Chablis,
do " Volney, Vin de Marsanch,
do " Chambertin, Do " Pomard,
Cherques, Marasquin, Dantzic, etc., etc.
Reçu de MM. Gallo Frères & Co, de Paris, et à vendre par BERNARD TURPIN,
18 déc No 23. Vieille Levée

A VENDRE par les soussignés en débarquement des navires Presto et Grace, de Bordeaux:
[illegible] barriques vin rouge Bordelais;
[illegible] caisses [illegible] à l'huile
[illegible]
[illegible] SOUPER, WILLIAMS & Co.

AMUSEMENTS.

Théatre d'Orléans.

Jeudi, 27 Décembre 1849.

La Première Représentation de:

LA NORMA,

Grand opéra en 3 actes, de Bellini.

On commencera à 6½ heures.

Théatre des Variétés DE PLACIDE—RUE GRAVIER.

JEUDI SOIR, 27 Décembre 1849.

YOUR LIFE IS IN DANGER, pièce comique nouvelle.—John Bunng M. Holland.—Suivi d'un grand divertissement, dansé par Miles Hilariet, M. Vallee, Baron, MM. Vegas, Maugin. Suivi de LOLA MONTES, drame.—Catherine Kloper Mme Howard.

Le Divertissement par le corps de ballet. Le spectacle sera terminé par GOING TO THE RACES—M. Twiddle Mr. Holland.
Premières loges et parquets 75 cts.
Secondes loges 50 "
Galerie pour les hommes de couleur 25 "

SPECTACLE.

MONSIEUR ADRIEN, premier magicien de France et de l'Europe, n'ayant jamais oublié l'accueil flatteur qu'il a reçu aux Etats-Unis et notamment à la Nlle-Orléans, en 1835, n'a pu résister au plaisir de voir encore un pays où il a obtenu tant de suffrages. Désirant mériter de plus en plus la bienveillance du public, il a l'honneur de le prévenir qu'il donnera un spectacle qui ne laissera rien à désirer. La grande quantité de pièces qui composent son cabinet, les nouvelles et extraordinaires expériences qu'il exécutera avec la plus grande adresse, et qui étonneront tout le monde, la beauté et la nouveauté de son magnifique

MEGASCORAMA,

tout lui fait espérer qu'il sera honoré d'une nombreuse société comme par le passé, il n'épargnera ni peine, ni frais pour la commodité des spectateurs, et pour donner à son intéressant spectacle tout le charme dont il est susceptible.

La première représentation aura lieu Samedi, 29 décembre 1849, dans la Salle de l'Hôtel St-Louis. L'entrée par la rue Royale. On commencera à 7 heures précises. Les bureaux et les portes seront ouverts à 6 heures. 25 déc

SALLE DE BAL DU GLOBE.

Encoignure St-Claude et St-Pierre, près du Vieux Bassin.

LE propriétaire informe respectueusement ses amis et le public, que ce magnifique établissement ayant été réparé avec le plus grand soin et tout le goût possible, sera ouvert tout l'hiver—Les bals auront lieu régulièrement tous les lundis mercredis, jeudis et samedis.

L'orchestre sera composé des meilleurs artistes de la ville, et rien ne sera négligé pour rendre les réunions les plus agréables possible. La police y sera active et l'ordre le plus sévère sera requis.
SALVADOR VIOSCA, propriétaire.
WHITLOCK, directeur

N. B.—On trouvera réuni à cet établissement un café contenant des liqueurs et vins de premier choix ainsi qu'un restaurant pourvu des friandises les plus agréables.
16 oct—

SALLE DE BAL D'ORLEANS.

A LOUER pour la saison, à des conditions avantageuses, en s'adressant immédiatement à COURVOISIER & Co, enc Royale et Orléans
27nov

WHITE-HALL.

No. 44, RUE ST-LOUIS.

SALON D'HUITRES, CAFE, &c, &c.

NOUS allons ouvrir le 1er décembre, dans la rue St-Louis, en face de la Bourse, un établissement dont le besoin se faisait sentir dans les limites de la Première Municipalité.

Nous avons fait construire un salon réunissant en même temps un café et un établissement pour la consommation des huitres.

Dans les dispositions que nous avons prises pour flatter les goûts du public, nous n'avons épargné aucune dépense, et négligé aucune mesure tendantes à donner un caractère spécial à notre établissement sur tous ceux de ce genre à la Nouvelle-Orléans.

Un homme d'une expérience reconnue est attaché à notre salon pour se procurer les meilleures huitres qu'il sera possible d'obtenir, et les liqueurs et vins de la bar seront toujours du meilleur choix. Nous maintiendrons dans notre établissement le plus strict décorum et nous tâcherons d'en faire un lieu de rendez-vous très agréable pendant les longues soirées d'hiver.

Une magnifique salle de billard est attachée à la maison. Notre salon sera richement décoré, splendidement éclairé et les travaux que nous y faisons faire, à d'énormes dépenses, par des artistes du premier mérite, le rendront digne du public.

Nous n'emploierons que des garçons de salle polis et prévenants. Un cuisinier de premier ordre sera attaché à la maison. Nous venons donc respectueusement solliciter le patronage du public pour notre nouvel établissement, lui donnant l'assurance que s'il son concours nous est acquis, nous ne reculerons devant aucun sacrifice pour ajouter encore au luxe et à l'élégance dont nous nous proposons d'entourer les personnes qui daigneront nous honorer de leurs visites.
24 nov F. VIOSCA & Co.

MAGASIN DE TAPISSIER.

Rue Conti, entre Chartres et Royale.

Par cause de maladie,

A VENDRE pour cause de maladie, un fond de magasin de tapissier bien achalandé et pourvu de marchandises et ustensiles nécessaires pour tout ce qui concerne cette partie. Les conditions seront avantageuses. S'adresser rue Conti, No 40.
8 déc—15

DEPOTS DES VERITABLES FRICTION MATCHES DE Wm A. CLARK,

No. 200, Rue du Cirque

No 114, Vieille-Levée, entre les deux marchés

L. A. GUILLEMAIN,
15 mai—1an Agent

F. A. GONZALES,

Magasin de Fourrage, encoignure Enghien et Casacalvo.

FOIN, maïs, avoine, son, à vendre au plus bas prix du marché. 3 nov—3m

TH. MOREAU.

151, RUE ROYALE,

A L'APPROCHE de la saison des étrennes se fait un devoir de prévenir les Dames et les Messieurs de la Nouvelle Orléans, qu'il vient de compléter son installation du jour de l'an. Par suite des nouvelles dispositions qu'il a fait subir à son magasin, les divers appartements dont il se compose présentent le bazar le plus splendide et la plus varié qui se soit vu à la Nouvelle-Orléans.

Jaloux de conserver parmi les personnes qui jusques à ce jour lui ont accordé leur bienveillant patronage la réputation de bon goût et de bon marché que la maison s'est acquise, il croit pouvoir affirmer que cette année il s'est surpassé.

Une visite à l'hémicycle de six gradins qui forment l'installation de son ancien magasin suffira pour prouver qu'il n'avance rien de trop. La richesse et la fraîcheur des poupées, l'élégance des trousseaux, la variété des objets d'ameublement, tels que lits garnis, armoires, commodes, buffets, etc., ne laissent rien à désirer. Il a réuni en fait de joujoux tout ce que l'embarras du choix aux personnes qui ont à satisfaire le goût des petites demoiselles. Quand d'un autre côté les équipements militaires de toute sorte et de toute qualité, les jouets les plus ingénieux, les surprises, polyoramas, lanternes magiques, &c., forment dans ce qui peut convenir aux petits garçons l'assortiment le plus complet qui se puisse désirer.

Comme présents d'étrennes aux enfants d'un autre âge, il a fait un choix scrupuleux d'articles dont il suffira d'énumérer les suivants: Jeux de patience géographique, tapisseries à l'aiguille, crochets, merceries, boîtes de peinture, boîtes de dessins, boîtes pour brodeuses, boîtes pour appliqué, boîtes fables en action, lavabo garnie, nécessaires, fauteuils, chaises, tables à ouvrage, guéridons, boites, corbeilles, boîtes à épargnes, &c., &c.

Avant de faire aucun choix pour cadeaux destinés aux dames, il invite le public à venir visiter son bel assortiment de nécessaires se composant de ce qu'il y a de plus moderne et de ce qu'il y a de plus riche en ce genre, de caves à odeurs, d'éventails, boîtes à gants, boîtes à ouvrages riches et simples, guéridons, prie-dieu et chaises en chêne et palissandre sculptés.

Son stock en porcelaines tels que vases de toutes grandeurs, chinoiseries, boîtes à poudre, assiettes en cristaux tels que: verres d'eau riches et simples, caves à liqueur, huiliers, porte liqueurs, en indispensables, porte monnaies, porte cigares, porte-cartes, bourses, ridicules, &c., est plus complet qu'il ne l'a jamais été.

Il profite de cette occasion pour rappeler aux amateurs qu'il a en mains en ce moment tous les articles de toilette pour hommes, tels que: gilets et pantalons de peau en cachemire de laine, de coton et chaussettes de toutes qualités, gants de soie et chevreau, chemises de toile fines et extra fines, chemises toile et coton, de coton, cannes, parapluies.

Il vient de recevoir par le navire Buena Vista une facture de 900 douzaines gants Jouvin de Paris, et quelque douzaines de chaussettes soie brodées pour travestissements. 19 déc

A. BARRAUD,

Coiffeur-Parfumeur,

Encoignure Royale et Orléans.

M. A. BARRAUD, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientelle et généralement toutes les personnes élégantes de cette ville, qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages d'Europe, un assortiment complet d'articles de fantaisie. La bonne qualité de ces marchandises, la modicité de ses prix, l'ont fait généralement connaître des personnes les plus élégantes de la Nouvelle-Orléans.

Quant au goût, il n'est pas besoin de rappeler que M. A. Barraud va tous les ans à Paris et est à même d'apprécier les modes nouvelles; il peut donc assurer d'avance à toutes les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance, qu'elles trouveront en son magasin tout ce qu'il y a de meilleur goût en fait d'articles de fantaisie.

Les modes sont très changeantes, il en résulte qu'en moins de un an les nouveautés que longtemps après qu'elles sont éclatées, mais le moyen d'y remédier est trouvé: Mme Barraud habite Paris, où elle continue son achats, nous expédiant les nouvelles modes et articles nouveaux, aussitôt après leur naissance. M. Barraud peut donc avoir les modes à un mois de différence avec Paris, juste le temps du voyage. On peut ainsi se diriger en toute assurance vers la maison, car il y sera reçu pendant toute la saison les marchandises ci-après désignées

Articles pour Dames.

Mouchoirs brodés garnis valenciennes.
Do festonnés,—do à vignette
Cols valenciennes; Cols Brodés; Manchettes brodées.
Bonnets du matin; Bonnets brodés.
Bas au crochet; Bourses; Carnets de bal.
Eventails; Portes monnaie, Portes bouquets.
Guirlandes pour soirée et pour mariée.
Fleurs de tout genre; Plumes pour le soir.
Nécessaires pour dames en tout genres.
Boîtes à gants; Boîtes à odeurs; Papeterie.
Tables Nécessaires, et en général tous les articles de fantaisie pour les dames.

Articles pour Hommes.

Cravates; Foulards; Chemises; Faux-cols; Gants.
Cannes; Nécessaires pour hommes; Caleçons.
Portes cigares; Portes-monnaie.
Chemises de peau, et tous les articles pour hommes.

Articles divers.

Porcelaines; Jouets d'enfants.
Grand assortiment de parfumerie garantie des meilleurs parfumeurs de Paris.

M. A. Barraud se fournissant dans les maisons les plus en réputation de Paris, on peut s'attendre à trouver en sa maison tout ce qu'il y a de meilleur, de plus fin et de plus à la mode. Il espère donc avoir le patronage de toutes les dames élégantes de cette ville, maintenir la haute réputation qu'il a acquise depuis nombre d'années.

On trouvera toujours chez M. Barraud, un grand assortiment de Nattes, Bandeaux, Frisettes, Cache-folie, Perruques et [illegible].

Leçons de coiffure d'après les coiffures les plus en renom à Paris.

Chaudières du Tennessee.

UN assortiment complet de chaudières à sucre de [illegible] de la fonderie [illegible] Tenn., en débarquement [illegible] à vendre par J. U. LAVILLEBEUVRE, [illegible]